



Académie d'Orléans-Tours

Une académie taille « Pays », plus grande que la Belgique et équivalente à la Suisse. L'académie d'Orléans-Tours a été créée le 2 janvier 1962 et porte le nom de ses deux villes universitaires.

Elle coïncide avec le territoire de la région Centre-Val de Loire et regroupe six départements.



Sa superficie représente 1/14^e du territoire national.

Son étendue la place en troisième position parmi les 30 académies françaises, après celles de Toulouse et Bordeaux.

Elle compte près de 2 500 000 habitants, soit 4,2 % de la population française, concentrés pour moitié dans l'Indre-et-Loire et le Loiret.

Désormais, septième région par sa superficie, le Centre-Val de Loire s'étend sur 39 151 km². Avec 2,58 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2014, soit 4 % de la population métropolitaine, la région se situe au 12^e rang national, ce qui fait d'elle une des régions les moins peuplées de France métropolitaine. Sa densité de 66 habitants par km², moitié moindre que celle de la France métropolitaine, en fait une région peu peuplée.

La densité de population est plus forte sur l'axe ligérien où vivent la moitié des habitants.

Elle ne compte que deux communes de plus de 100 000 habitants : Tours, classée 27^e parmi les communes les plus peuplées de France, avec 136 125 habitants, et la capitale régionale Orléans, au 33^e rang, avec 114 977 habitants.

LE NOMBRE D'EPLE

RENTREE 2017	PUBLIC	PRIVÉ SOUS CONTRAT	TOTAL
Collèges	231	58	289
Lycées généraux et technologiques	50	25	75
Lycées professionnels	37	10	47
EREA	3		3

Une particularité : notre président de région est un ancien personnel de direction.

1. UNE ACADÉMIE DE PASSAGE... ET DE STABILITÉ...

Dans notre académie, les personnels de direction passent ou restent. Académie très déficitaire, nous accueillons avec plaisir les sortants concours « infortunés » et ceux qui veulent gagner le soleil par étapes. Ainsi, nous sommes sur un taux de 1 demande d'entrée pour 1 demande de sortie, là où d'autres académies du sud ont 8 demandes d'entrée pour 1 demande de sortie.

À l'inverse, les personnels de direction sont globalement très sédentaires et leurs vœux ne dépassent pas les limites départementales, ce qui implique des mouvements contraints, et donc, des déceptions ainsi que des durées dans les postes plus importantes.

Cette dichotomie est une véritable richesse car les moments de partage et d'échanges sont forts et agréables.

CATÉGORIES DE PERSONNELS ET CORPS	COLLÈGES (DONT SEGPA)	LYCÉES (DONT SGT)	LP (DONT SEP ET EREA)	RECTORAT	TOTAL	PART DES FEMMES	ÂGE MOYEN
Personnels de direction	369	115	60	1	545	50,6 %	50,6

Nous pouvons nous vanter d'avoir une part féminine importante, ce qui, une nouvelle fois, est une véritable richesse. De plus en plus de postes importants (provisoire de catégorie 5) sont obtenus par des femmes. L'équité devient plus vérité au fil des ans. Cette mixité/parité est également présente dans nos instances

de travail et de concertation au sein du SNPDEN académique.

En revanche, un seul poste d'IA-DASEN sur les six est occupé par une femme (dans le 41), mais comme le poste de recteur est occupé par une femme, notre « hiérarchie » sauve l'honneur de justice sur cette thématique.

L'âge moyen ne signifie pas grand-chose en soit car notre corps rajeunit avec des

accédants par concours de plus en plus jeunes.

Ainsi, dans ce contexte de difficultés à muter, notre rôle et celui de nos commissaires paritaires nationaux sont de veiller à ce que :

- à équité de compétences et de volontés, les postes de hautes catégories soient attribués au niveau de la part de femmes de notre « cohorte » ;
- les jeunes collègues ne soient pas oubliés dans leur progression sur l'autel de leur âge d'entrée dans la fonction, en arrêtant de dire qu'ils ont le temps.

2. UNE ORGANISATION SYNDICALE MUTUALISÉE ET PARTAGÉE AU SEIN DE LA SECTION ACADÉMIQUE

LE CHER (18)

Le Cher est un département rural qui compte 27 collèges et 15 lycées.

La densité de population est en baisse sur le département depuis quelques années, le Cher étant peu attractif, le bassin d'emplois peu diversifié.

Pourtant, plusieurs entreprises de logistique s'installent sur Bourges car ville centrale, mais ces entreprises ont du mal à recruter.

Les jeunes bacheliers quittent le département pour aller étudier vers les villes universitaires : Orléans, Tours, Clermont.

Comment mobiliser les jeunes et les employeurs pour rendre ce département plus attractif ?

L'EURE-ET-LOIR (28)

L'Eure-et-Loir est connu traditionnellement pour trois choses : son blé, la cathédrale de Chartres et Jean Moulin. L'Eure-et-Loir, c'est environ 450 000 habitants qui sont davantage centrés sur la région parisienne, car plus proche, que sur les villes "maîtres" de la région Centre-Val-de-Loire.

On parle de la tradition de la terre agricole mais c'est aussi trois autres secteurs économiques très développés : la Cosmetic Valley, le secteur pharmaceutique, et bien entendu, l'agroalimentaire.

Il y a environ 40 collèges publics, 10 lycées généraux et technologiques, et autant de lycées professionnels.

Le secteur privé existe mais et il pèse moins que dans les autres départements. Enfin, nous préparons la succession des quinquas en constituant progressivement une équipe de quadras qui prendra à terme la relève.

L'INDRE (36)

Ce département est principalement rural, avec 27 collèges (beaucoup de petits collèges ruraux, dont 1 à moins de 90 élèves), 9 lycées (dont 2 LP et 2 LPO), 1 collège en REP+ et un collège REP. Inclus dans la fameuse diagonale du vide, c'est un département peu attractif qui enregistre chaque année une perte d'élèves dans le secondaire. La question de la sectorisation se pose régulièrement, en partie sur les zones les plus rurales. Cependant, on note de la part des élus une volonté politique de maintenir les plus petits collèges à tout prix, contrairement à d'autres départements du même type.

L'INDRE-ET-LOIRE (37)

Département rural dominé par une métropole qui comprend environ la moitié de la population, l'Indre-et-Loire est un territoire de contrastes, mais dans l'ensemble extrêmement attractif pour les personnels, et notamment pour les personnels de direction. Les problématiques rurales y sont certes très présentes mais les établissements réellement en difficultés sont peu nombreux. (4 établissements seulement relèvent de

l'éducation prioritaire). Département réputé pour sa « douceur de vivre », les relations entre les équipes de direction, la hiérarchie et les collectivités territoriales y sont le plus souvent cordiales.

Mais ces caractéristiques plutôt favorables ont leur revers : Tours est une métropole que les personnels de direction quittent très peu une fois qu'ils y ont été nommés, ce qui rend localement les opérations de mutations relativement complexes et souvent porteuses d'une certaine frustration.

LE LOIR-ET-CHER (41)

Le département du Loir-et-Cher est considéré comme essentiellement rural, même si l'agriculture n'est pas son activité principale, loin s'en faut. Industrie, commerce, logistique, tourisme et services à la personne constituent les activités principales des salariés du département, répartis sur trois pôles principaux : Blois, Vendôme et Romorantin. Chacune de ces villes correspond à un profil géographique bien défini (Val de Loire, Vallée du Loir et Sologne).

Ces trois villes sont aussi les trois bassins pris en compte pour l'Éducation nationale et les regroupements d'établissements.

Il y a 27 collèges, 10 lycées dont le lycée hôtelier et 4 lycées exclusivement professionnels.

La ville de Blois comprend deux collèges classés REP+, et Romorantin un collège classé REP. Les collèges vont du petit, rural (220/250 élèves) au très important (plus de 900 élèves).

LE LOIRET (45)

En plus de ses paysages variés allant du Val de Loire aux forêts d'Orléans, de Montargis et de la Sologne, en passant par les

plaines de la Beauce et du Gâtinais, le Loiret invite à découvrir ses villes au riche patrimoine telles qu'Orléans, Beaugency ou encore Meung-sur-Loire.

Proche de Paris, beaucoup d'orléanais travaillent sur Paris. Libération (train) : « L'Orléans-Paris, c'est une tribu de voyageurs qui espère atteindre Austerlitz à 7 h 17 pour travailler. Elle a ses rites et ses cauchemars, les retards... »

En dehors de la grande métropole, la ruralité demeure très présente dans les caractéristiques des EPLE. Toutes les typologies d'établissements sont représentées dans ce département. Les personnels de direction sont ouverts, dynamiques et motivés. L'entente est très bonne et l'on sait que l'entraide est une réalité.

3. UNE ACTION SYNDICALE, CONCERTÉE ET EFFICACIEUSE ; UNE ÉCOUTE DU RECTORAT

Depuis plusieurs secrétaires académiques, les actions sont collectives dans leurs analyses, leurs constructions et leurs réalisations.

Le nouveau secrétaire académique a souhaité une répartition et une réelle délégation des tâches de manière à :

- couvrir les territoires,
- être le plus représentatif possible,
- s'appuyer sur des expertises existantes,
- faire en sorte que tout le monde puisse se reconnaître dans le SNPDEN-UNSA,
- faire en sorte que davantage de personnes soient impliquées dans l'action syndicale.

Ainsi, chaque adjoint au secrétaire académique assiste à une conférence nationale dans l'année : le partage et la mutualisation de l'information, comme de la communication, deviennent une richesse et une force syndicales.

Nous nous sommes organisés avec des référents par type d'EPLE pour mieux répondre à nos camarades syndiqués, et aussi mettre en œuvre des groupes de

réflexion et de pratiques afin d'échanger, d'anticiper et de pouvoir réagir sur les actualités qui fusent et qui s'accroissent.

Nous multiplions les contacts avec les DASEN et les interlocuteurs des collectivités.

La pertinence de nos remarques, le suivi de nos dossiers, la manière d'accompagner les collègues nous permettent d'être écoutés dans les commissions paritaires et lors des groupes Blanchet. Notre réactivité est source de régulation rapide des problèmes et des tensions. La défense constructive et pugnace de nos droits et de nos conditions de travail a permis des réponses et des avancées notables.

4. UNE ATTRACTIVITÉ À VALORISER POUR ATTIRER LES PERSONNELS

Comment vous faire venir ? Laissons parler notre côté « office du tourisme ».

La Région Centre-Val de Loire est douce à ses habitants et accueillante à ses visiteurs. Son patrimoine naturel et culturel exceptionnel suscite chaque année l'intérêt grandissant des visiteurs pour le Val de Loire, classé au patrimoine mondial. La qualité de ses parcs naturels régionaux, la diversité et la beauté de ses paysages, un environnement et une biodiversité préservés participent d'une qualité de vie reconnue, que renforce une riche culture gastronomique. L'alliance entre nature et culture est présente ici à un haut degré d'excellence, à travers une profusion de sites remarquables. La Loire, dernier fleuve libre d'Europe et vallée des merveilles, se découvre désormais à vélo, mode privilégié de découverte de ses inépuisables richesses, à l'heure du tourisme vert, des loisirs actifs et des mobilités douces.

Alors, si vous aussi vous voulez devenir un personnel « classé à l'UNESCO » demandez votre mutation pour notre belle académie ! □

Philippe SAUZEDDE,
secrétaire académique,
Bénédicte MARQUET (SD 18),
Michel ANDRE (SD 28),
Dominique BIZEUL (SD 36),
Lionel JEANJEAN (SD 37),
Pascale MARCHAND (SD 41) et
Anne LECOQ (SD 45).

